



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## services bancaires

Question écrite n° 91549

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la tarification bancaire. Bien qu'il ait été annoncé que les banques entraient dans une phase de modération tarifaire, les banques réalisent aujourd'hui des marges exorbitantes sur les services les plus utilisés : 35 % sur les retraits aux distributeurs, 65 % sur les prélèvements et jusqu'à 100 % sur les virements. Sans compter les frais d'avertissement en cas de découvert, qui mettent les gens modestes dans une situation encore plus précaire. Cette tarification injustifiée met en évidence l'absence totale de régulation du secteur. Aussi il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'assurer cet encadrement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91549

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 avril 2006, page 3801